



SIK ISEA

Schweizerisches Institut für Kunstwissenschaft
Institut suisse pour l'étude de l'art
Istituto svizzero di studi d'arte
Swiss Institute for Art Research

SIKART Dictionnaire sur l'art en Suisse

Critères de sélection des artistes

Sont intégré-e-s dans SIKART les artistes

- actif·ve·s principalement dans le domaine des arts visuels ;
- qui ont créé des œuvres personnelles de manière avérée (concernant les artistes historiques) ;
- dont le travail a été ou est régulièrement présenté dans des espaces d'art professionnels à travers des expositions personnelles et collectives ou dans des festivals reconnus ;
- possédant la nationalité suisse ou liechtensteinoise, ou alors actif·ve·s sur le territoire de la Suisse ou du Liechtenstein durant une période conséquente.

Ne sont pas intégré-e-s dans SIKART les artistes actif·ve·s exclusivement dans le domaine des arts appliqués.

Le répertoire est structuré en fonction de la réception de l'artiste (●○○○○ à ●●●●●). Cet indice graphique désigne le degré de documentation, à savoir l'ampleur des saisies et la longueur des articles. Pour ce faire, la rédaction se base sur des critères objectifs, propres à l'histoire de l'art (réception critique : publications, expositions, distinctions et bourses, achats, etc.). Toutes **remarques et propositions** sont bienvenues.

Dans la mesure du possible, les données suivantes sont récoltées pour chaque artiste :

- Nom et variantes du nom ;
- Dates et lieux de naissance et de décès ;
- Nationalité ;
- Ligne biographique / caractérisation succincte de l'activité ;
- Domaines d'activité ;
- Renvois à des dictionnaires ;
- Site internet (de l'artiste) / liens sur des hoiries

Les artistes dont le degré de réception se situe entre ●●●○○ et ●●●●● reçoivent de plus un article lexicographique approfondi (3'600, 7'200, 10'800 signes) comprenant une partie biographique et une partie de commentaire de l'œuvre. Les autrices et auteurs de ces articles – près de 1'900 en 2021 – sont choisi-e-s parmi les spécialistes des artistes. Une bibliographie sélective ainsi que des illustrations représentatives complètent ces entrées. La rédaction se réserve le droit de faire des exceptions à la longueur des articles, par exemple lorsque l'état des sources est modeste ou quand l'activité en Suisse ne représente qu'une partie de l'œuvre.

●●●●● (environ 0,5 % des artistes)

Artistes historiques (principalement actif·ve·s jusqu'au milieu du XXe siècle) ayant produit un œuvre caractéristique qui a alimenté, sans discontinuer, la discussion et la recherche scientifiques. Leur œuvre est représenté dans des musées de renommée internationale et bénéficie de la reconnaissance internationale des spécialistes.

Artistes contemporain·e·s dont le travail a été récompensé par des distinctions majeures et ayant produit un œuvre caractéristique qui occupe une position exemplaire et durable au sein du discours critique et scientifique. Leur œuvre est représenté dans des musées de renommée internationale et bénéficie de la reconnaissance internationale des spécialistes.

●●●●○ (environ 1,5 % des artistes)

Artistes historiques dont l'œuvre est représenté dans des musées et des collections d'importance nationale et internationale. Leur œuvre fait l'objet de plusieurs monographies scientifiques.

Artistes contemporain·e·s, dont le travail a été récompensé par des distinctions majeures et dont l'œuvre a été remarqué par la critique artistique. Leur œuvre est représenté dans des musées, des centres d'art et des collections de renommée nationale et internationale. De nombreuses expositions personnelles leur ont été consacrées dans des musées et dans des galeries professionnelles, aux niveaux national et international. Les artistes actif·ve·s dans l'espace public sont pris·e·s en considération en fonction de leur reconnaissance dans les milieux spécialisés et du nombre de projets réalisés. Leur œuvre fait également l'objet de nombreuses monographies scientifiques.

●●●○○ (environ 9 % des artistes)

Artistes historiques dont l'œuvre est représenté dans des musées et des collections de renommée suprarégionale. Leur œuvre fait l'objet de monographies scientifiques.

Artistes contemporain·e·s dont le travail a été récompensé par de nombreuses distinctions et dont l'œuvre est représenté dans des musées, des centres d'art et des collections de renommée suprarégionale. Plusieurs expositions personnelles dans des musées et des galeries professionnelles de renommée suprarégionale leur ont été consacrées. Les artistes actif·ve·s dans l'espace public sont pris·e·s en considération en fonction de leur reconnaissance dans les milieux spécialisés et du nombre de projets réalisés. Leur œuvre fait également l'objet de plusieurs monographies scientifiques.

●●○○○ (environ 44 % des artistes)

Artistes historiques ayant produit un œuvre reconnu au niveau régional et qui fait l'objet de publications scientifiques.

Artistes contemporain·e·s dont le travail a été récompensé par quelques distinctions et dont l'œuvre est représenté dans des musées, des centres d'art et des collections de renommée régionale. Plusieurs expositions personnelles dans des galeries professionnelles de renommée régionale leur ont été consacrées ou des projets artistiques dans l'espace public ont été réalisés. Leur œuvre fait également l'objet de monographies scientifiques et de commentaires de la critique régionale.

●○○○○ (environ 45 % des artistes)

Artistes historiques dont l'œuvre est de portée locale.

Artistes contemporain·e·s dont l'œuvre est régulièrement présentée dans des galeries et des espaces d'art professionnels de portée locale lors d'expositions personnelles et collectives ou qui ont réalisé des projets artistiques dans l'espace public. Leur œuvre fait l'objet de commentaires de la critique locale.

Critères de saisie des reproductions d'œuvres

Les reproductions d'œuvres publiées dans SIKART donnent un aperçu de l'œuvre des artistes dont le degré de réception s'échelonne de ●●●○○ à ●●●●●. Les reproductions d'œuvres qui font partie d'un projet de recherche ou d'un projet de catalogue raisonné conduit par SIK-ISEA sont publiées dans le portail de recherche et sous la rubrique Catalogues raisonnés.

Critères de saisie des expositions, des performances artistiques, des projections vidéo et de l'art dans l'espace public

SIKART référence les expositions, les performances et les projets artistiques dans l'espace public d'artistes suisses ou résidant en Suisse.

Expositions :

Sont saisies les expositions personnelles et les expositions réunissant deux artistes, présentées dans des espaces d'art professionnels. Les expositions collectives ne sont prises en considération que si elles font l'objet d'un catalogue. En vue de son intégration, la rédaction a besoin du carton d'invitation de l'exposition. Merci de l'envoyer sous forme papier ou PDF (SIK-ISEA, Documentation, Antenne romande, UNIL-Chamberonne, Anthropole, 1015 Lausanne ; documentation@sik-isea.ch).

Performances artistiques et projections vidéo :

Les performances artistiques et les projections vidéo sont documentées dans SIKART en tant qu'œuvres d'art. Lorsqu'elles se déroulent dans le cadre d'une exposition collective (accompagnée d'un catalogue), les artistes correspondant·e·s sont listé·e·s parmi les participant·e·s de l'exposition. Si elles se déroulent dans le cadre de festivals réguliers rattachés à une institution artistique professionnelle, une publication d'accompagnement n'est pas requise.

Art dans l'espace public / art intégré à l'architecture :

La prise en considération des œuvres d'art dans l'espace public / intégrées à l'architecture est soumise à l'approbation de la rédaction. Il est en tous les cas demandé de lui fournir les informations précises concernant l'œuvre, les personnes impliquées et l'emplacement.

Tous les documents reçus qui concernent des artistes suisses (ou résidant en Suisse) sont archivés dans la Documentation des Archives suisses de l'art, accessibles au public sur rendez-vous.

Critères de saisie des publications

Pour environ 10% des artistes (degré de réception de ●●●○○ à ●●●●●), une sélection bibliographique est proposée en sus de l'article lexicographique. Elle permet d'éclairer et d'approfondir la connaissance et la compréhension de l'œuvre artistique.

Des références bibliographiques supplémentaires peuvent être recherchées dans le catalogue des bibliothèques suisses (swisscovery.slsp.ch). Les articles de presse n'ont été intégrés dans SIKART que de 1998 à 2008.

Critères de saisie des distinctions

Les distinctions concernent les prix, les bourses ou les résidences dans un atelier. Ne sont référencées dans SIKART que les distinctions qui ont un lien avec la Suisse et qui sont décernées de manière régulière (bourses attribuées au niveau fédéral, cantonal ou communal). Les bourses et les subsides pour la création d'œuvres attribués par des fondations reconnues sont également retenus. Les pièces justificatives et les coordonnées y relatives sont souhaitées.

La saisie de distinctions remises à l'étranger par d'importantes institutions publiques ou privées, ainsi que d'autres cas particuliers, est évaluée par la rédaction.